



Lebel-sur-Quévillon
Le cœur de la Jamésie

BUDGET 2020

DISCOURS DU MAIRE



11 DÉCEMBRE 2019

PRÉSENTATION AUX CITOYENNES ET CITOYENS

Le cœur de la Jamésie

MOT DU MAIRE

Chers Quévillonnaises et Quévillonnais,

Le conseil municipal est heureux de vous présenter le budget 2020 de la Ville de Lebel-sur-Quévillon. Au-delà d'une série de chiffres, un budget municipal est la concrétisation d'une vision et d'une orientation pour le développement de la municipalité. Un budget municipal, c'est le résultat d'un processus de réflexion et d'analyse entre les élus et la fonction publique. Un budget municipal c'est trouver l'équilibre entre le développement de la communauté, les infrastructures, les services et la capacité de payer de nos concitoyens.

Notre marge de manœuvre budgétaire est balisée par nos obligations d'opérations et d'investissements entre autres, les salaires, l'entretien des réseaux et des infrastructures, les achats d'équipements et les contrats de service. Nous devons composer avec toutes ces obligations pour aller de l'avant.

Ces dernières années, la Ville a entrepris un programme d'inspection et de connaissance de l'état de tous les réseaux d'aqueduc, d'égouts et routiers qui s'est conclu par un plan d'intervention, qui permettra à la municipalité d'être admissible à différents programmes d'aide financière du gouvernement. L'ensemble des infrastructures municipales est âgé de plus de 50 ans et la Ville entend procéder à la mise à niveau au cours des prochaines années.

Nos choix pour 2020 priorisent d'abord l'achèvement des projets identifiés en 2019 qui couvrent nos besoins essentiels, tels que les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, l'entretien de notre réseau routier et d'éclairage, l'achat d'équipements nécessaires au bon fonctionnement des services et le maintien de notre qualité de vie à tous.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2020

Diminution du taux de base de la taxe foncière en considération du nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2020-2021-2022.

Augmentation de 8 \$ pour un coût total de 407 \$ pour les services d'eau, d'égouts et d'enlèvement des ordures pour tous les immeubles résidentiels.

RESSOURCES HUMAINES

En 2019, la Ville a complété l'analyse de la structure organisationnelle du Service des travaux publics et procède à l'embauche de nouveaux employés.

En prévision du départ à la retraite d'employés (cadres & syndiqués), la Ville planifiera leur éventuel remplacement.

TRAVAUX PUBLICS

La Ville finalisera les travaux débutés en 2019, tels que le prolongement de la rue des Boisés et l'entretien du réseau d'éclairage.

HYGIÈNE DU MILIEU

La Ville achèvera l'inspection diagnostique des réseaux aqueduc et égout ainsi que la mise à niveau de ses infrastructures.

La Ville procédera à l'achat d'un nouveau camion à ordures par règlement d'emprunt. Le camion a été commandé en 2019 pour le recevoir en 2020.

LOISIRS

À la suite de l'analyse de l'état des infrastructures du centre communautaire et des annexes, la Ville fera l'estimation des coûts de réhabilitation afin de finaliser le projet et aller de l'avant avec la réalisation des travaux par le biais d'un règlement d'emprunt.

IMAGE DE MARQUE

En 2019, la Ville a réalisé son nouveau site Web. En 2020, le projet d'image de marque qui s'échelonne sur 3 ans sera entamé.

COMITÉS CITOYENS

En 2020, la Ville entend favoriser davantage l'implication citoyenne. Elle affectera une partie de son budget d'immobilisations annuel à un processus de budget participatif citoyen. De plus, la Ville mettra sur pied le Comité des loisirs, culture et vie communautaire qui s'ajoutera aux comités créés en 2019, tel que :

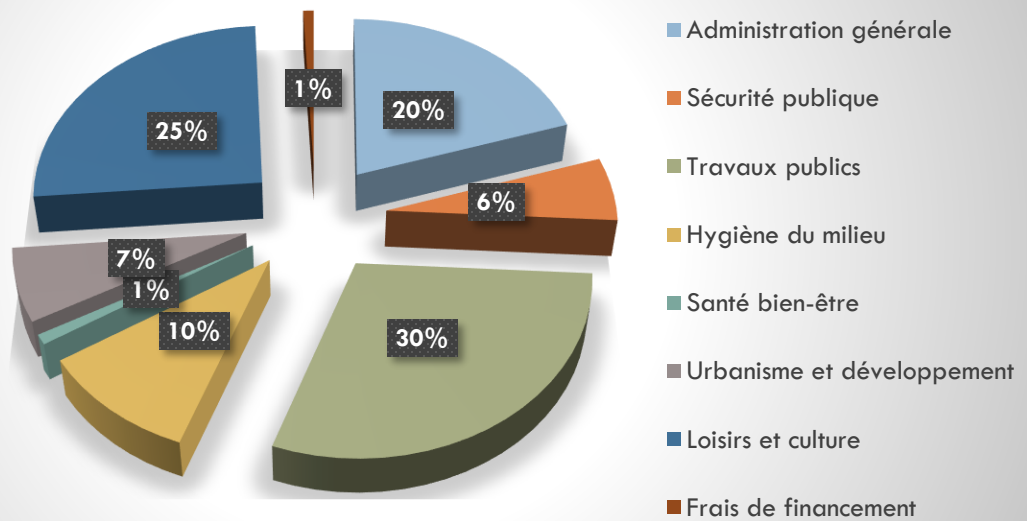
- Comité de parcs
- Comité d'embellissement

BUDGET D'OPÉRATION 2020

Le budget d'opération en 2020 s'élève à **6 715 860 \$**.

	2020	2019	Variation
REVENUS			
Taxes foncières	3 227 085 \$	2 937 660 \$	289 425 \$
En-lieux de taxes	272 885 \$	286 340 \$	(13 455 \$)
Autres revenus	1 015 470 \$	922 360 \$	93 110 \$
Transferts	2 161 340 \$	2 009 350 \$	151 990 \$
TOTAL DES REVENUS	6 676 780 \$	6 155 710 \$	521 070 \$
DÉPENSES			
Administration générale	1 325 685 \$	1 237 240 \$	88 445 \$
Sécurité publique	335 370 \$	333 725 \$	1 645 \$
Travaux publics	2 248 880 \$	1 877 585 \$	371 295 \$
Hygiène du milieu	697 560 \$	671 260 \$	26 300 \$
Santé bien-être	24 100 \$	28 100 \$	(4 000 \$)
Urbanisme et développement	463 795 \$	384 430 \$	79 365 \$
Loisirs et culture	1 559 625 \$	1 541 120 \$	18 505 \$
Frais de financement	35 845 \$	50 500 \$	(14 655 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	6 690 860 \$	6 123 960 \$	566 900 \$
Remboursement dette à long terme	25 000 \$	60 000 \$	(35 000 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	6 715 860 \$	6 183 960 \$	531 900 \$
EXCÉDENT/DÉFICIT AVANT AFFECTATIONS	(39 080 \$)	(28 250 \$)	
AFFECTATIONS			
Du surplus affecté au Comité 5000	39 080 \$		
Du surplus affecté au maintien des taxes		28 250 \$	
TOTAL	39 080 \$	28 250 \$	

DÉPENSES



RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION

Le nouveau rôle triennal d'évaluation 2020-2021-2022 déposé par la firme d'évaluation Société d'analyse immobilière DM inc., entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020. On y constate une augmentation des valeurs imposables de 21 128 500 portant le rôle imposable à 133 013 600.

Catégories de propriétés	Valeurs imposables		Variation	%
	2020	2019		
Résidentielles	103 069 205	85 194 935	17 874 270	20.9
Maisons mobiles	8 714 000	7 905 000	809 000	10.3
6 logements et plus	3 620 000	2 565 000	1 055 000	41.1
INR (non résidentielles)	10 908 395	10 212 915	695 480	6.8
Industrielles	6 403 500	5 853 250	550 250	9.4
Terrains vagues desservis (TVD)	298 500	154 000	144 500	93.8
Total	133 013 600	111 885 100	21 128 500	18.9

VARIATION DES VALEURS FONCIÈRES MOYENNES

	2020	2019	Variation
Résidentiel	122 366	100 840	21 526
Maisons mobiles	59 279	54 144	5 135
6 logements et plus	329 100	233 182	95 918
INR (non résidentiel)	133 029	127 660	5 369
Terrains vagues desservis (TVD)	13 568	9 060	4 508

TAXATION

Le budget de la Ville de Lebel-sur-Quévillon repose sur deux bases de taxation. Dans un premier temps, la taxe est établie par rapport à l'évaluation municipale et selon chaque catégorie d'immeubles.

Taux de taxation (par 100 \$ d'évaluation)			
	2020	2019	Variation
Résidentiel	1,61 \$	1,73 \$	-0,12 \$
6 logements et plus	1,63 \$	1,92 \$	-0,29 \$
INR (non résidentiel)	3,73 \$	3,73 \$	0
Industriel	4,97 \$	4,85 \$	0,12 \$
Terrains vagues desservis (TVD)	3,22 \$	3,46 \$	-0,24 \$

Dans un deuxième temps, la base de taxation repose sur les services directs tels que l'approvisionnement en eau potable, la cueillette des ordures ménagères et recyclables, de même que le service des égouts.

Taxes de services résidentiels			
	2020	2019	Variation
Eau	217 \$	213 \$	4 \$
Ordures	90 \$	88 \$	2 \$
Égouts	100 \$	98 \$	2 \$
Total	407 \$	399 \$	8 \$

Variation du compte de taxes pour une résidence				%
	2020	2019	Variation	
Valeur moyenne	122 366	100 840	21 526	
Taxes foncières	1 970 \$	1 745 \$	225 \$	
Taxes de services	407 \$	399 \$	8 \$	
Total du compte de taxes	2 377 \$	2 144 \$	233 \$	10,9

En 2020, le compte de taxes sera payable en quatre versements aux dates suivantes :

- **1^{er} avril**
- **1^{er} juin**
- **1^{er} août**
- **1^{er} octobre**

En vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, si un versement n'est pas fait dans les délais prévus des intérêts de 10 % courent à partir de cette date.

SERVICE DE LA DETTE

Les dépenses pour le service de la dette se chiffreront en 2020 à 25 000 \$ ce qui représente moins de 1% du budget municipal. Concernant les travaux de réfection à l'aéroport, la déclaration est maintenant déposée au ministère pour fins d'analyse. Comme annoncé antérieurement, nous devons procéder au cours de 2020 au financement permanent, ce qui aura un impact sur le taux d'endettement à compter de l'année 2024.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) présente les investissements prévus pour les trois prochaines années et s'avère un outil de planification important au maintien de la qualité de l'ensemble des infrastructures.

En 2020, le PTI prévoit des investissements de l'ordre de 11 410 385 \$ qui se détaillent ainsi :

ADMINISTRATION	
Informatique et ameublement	14 300 \$
VOIRIE	
Prolongement rue des Boisés	250 000 \$
Réseau d'éclairage	130 000 \$
Camion à ordures (règlement d'emprunt 306)	353 200 \$
Équipements	21 500 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Achat d'équipements (géophone & échantillonneur ISCO)	15 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Équipements incendie	5 000 \$
URBANISME	
Aménagement et équipements	33 645 \$
Signalisation	16 700 \$
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Comité 5000	53 750 \$
Budget participatif citoyen	10 000 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE	
Plancher	56 000 \$
Théâtre (système de son et rideau)	20 800 \$
Bibliothèque (réfection)	86 230 \$
Équipements (tapis shuffle board)	5 000 \$
Analyse projet réfection	50 000 \$
PARCS	
Camping – mise à niveau électrique	77 050 \$
Parc La Bougeotte	1 610 \$
TOTAL ANNUEL DES PROJETS	
	1 199 785 \$
SOURCES DE FINANCEMENT	
Règlement d'emprunt 306 (camion à ordures)	353 200 \$
Fonds de roulement	846 585 \$
TOTAL FINANCEMENT	
	1 199 785 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

	2020	2021	2022
Travaux sur les infrastructures eau potable et eaux usées	15 000 \$	80 000 \$	
Travaux de voirie (pavage & éclairage)	457 050 \$		3 255 000 \$
Réfection Centre communautaire & aréna	192 230 \$	4 558 200 \$	
Acquisition de matériel roulant et d'équipements	452 955 \$	423 400 \$	490 000 \$
Acquisition d'ameublement et équipements de bureau	68 050 \$	30 000 \$	35 000 \$
Autres infrastructures	4 500 \$	289 500 \$	1 049 500 \$
Budget participatif Citoyen	10 000 \$		
TOTAL	1 199 785 \$	5 381 100 \$	4 829 500 \$

PRIORITÉS ET ORIENTATIONS

La Ville procédera à différentes analyses au cours de l'année 2020 pour éclairer les choix qu'elle aura à faire au cours des prochaines années. La Ville doit, entre autres, analyser quelle sera la meilleure option pour ses opérations futures concernant le déneigement. En 2021, la Ville envisage aussi d'imposer une taxe sur le déneigement dans le secteur commercial du centre-ville.

Dès 2021, la Ville entend appliquer par règlement l'article 205 de la Loi sur la fiscalité municipale (CHAPITRE XVIII, DISPOSITIONS FISCALES, SECTION 1, IMMEUBLES IMPOSABLES) qui stipule que « Toute municipalité locale peut, par règlement, imposer le paiement d'une compensation pour services municipaux aux propriétaires des immeubles situés sur son territoire et visés à l'un des paragraphes 4, 5, 10, 11 et 19 de l'article 204 ». Il s'agira d'imposer le paiement d'une compensation financière aux propriétaires fonciers qui bénéficient d'une exemption de taxes découlant d'une reconnaissance accordée par la Commission municipale. Le conseil municipal prévoit échelonner la méthode d'application sur quelques années.

CONCLUSION

Lebel-sur-Quévillon peut maintenir sa qualité de vie et se développer grâce à l'implication de nous tous : conseillères, conseillers, employés municipaux, citoyennes et citoyens bénévoles.

Je vous remercie donc chaleureusement pour tout ce que vous apportez à notre communauté.

En mon nom, au nom des membres du conseil et de tous les employés municipaux, je vous souhaite une année 2020 remplie de joie, d'amour, de sérénité et de beaux défis à relever, mais avant tout, je vous souhaite la santé!

Joyeuses fêtes!

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Poirier'.

Alain Poirier